



L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	07/11/2025
Date d'Affichage	07/11/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUC, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

Mme Madeleine BARBELETTE

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUC

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE est nommée secrétaire de séance.

N°161-2025

Validation du devis SDE pour le relamping

Mme Stéphanie GARNIER, 2^{ème} adjointe chargée des finances, présente le devis du SDE 35 pour le relamping des luminaires pour Résidence Les Coteaux.

Le SDE 35 propose un devis de 884.78 € HT à la charge de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis du SDE 35 pour le relamping des luminaires pour Résidence Les Coteaux et d'imputer en investissement à l'opération 126 « Modernisation EP et effacement Les Coteaux » l'article : 2135.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

